

Année publication: 2024

Version 1

Continuité des écrans de résistance au feu



Crédits photos : FCBA - UIPC - UICB



TECHNOLOGIQUE





RÉALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : www.fcba.fr

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois, ...). Le CODIFAB fédère et rassemble 4200 PME/ETI et plus de 15000 artisans, représentés par leurs organisations professionnelles:















Les actions collectives ont pour objectif d'accompagner les entreprises de création, de production et de commercialisation par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr



France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec ses 24 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.

Pour en savoir plus : www.franceboisforet.fr

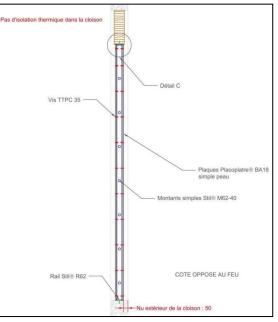


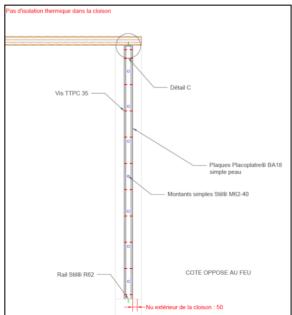
Les prescripteurs souffrent encore aujourd'hui d'un certain nombre de freins à la justification de solutions techniques de structures et parois en bois, nécessitant de produire des évaluations individuelles propres à chaque chantier.

Après une large étude de justification des écrans en partie courante (plans bois 1 et 2) la présente étude s'inscrit dans une deuxième phase, qui vise à présent à couvrir les points singuliers au niveau des rencontres de parties courantes.

L'étude présentée concerne :

- la réalisation de deux essais de résistance au feu, visant à évaluer la performance de la jonction entre un élément bois (poutre BLC ou plancher CLT) et une cloison standard verticale en plaque de plâtre résistante au feu 1H;
- la valorisation des résultats d'essais sous la forme d'une note d'étude des laboratoires.







L'essai de jonction entre un plancher CLT et une cloison standard verticale en plaque de plâtre a permis de vérifier une performance de 64 minutes sur les critères d'étanchéité et d'isolation thermique EI.

L'essai de jonction entre une poutre BLC et une cloison standard verticale en plaque de plâtre a permis de vérifier une performance de 86 minutes sur les critères d'étanchéité et d'isolation thermique EI.







POINTS CLEFS ET VALORISATION

• Valorisation envisagée

La valorisation des résultats d'essais a été réalisée sous la forme d'une note d'étude des laboratoires.

Cette note d'étude, sur la base des éléments justificatifs présentés, est destinée à être utilisée dans le cadre d'établissement ou de l'extension de procès-verbaux de classement de la performance en résistance au feu d'éléments de compartimentage en plaques de plâtre (cloisons distributives, cloisons séparatives et contre-cloisons), lorsque des supports bois sont intégrés dans le domaine d'application des procès-verbaux en question. Sur la base d'éléments de calcul, et de données matériaux, cette note définit des configurations de cas enveloppes pour supports bois pour lesquels des essais génériques de comportement au feu des interfaces entre ouvrages en plaques de plâtre et supports bois ont donné des résultats concluants.



Références : 00101019-000101021

Note d'étude

Comportement au feu des interfaces entre ouvrages en plaques de plâtre et la construction bois

Eléments de compartimentages verticaux

Demandeurs : FCBA

Allée de Boutaut – B.P. 227 33028 Bordeaux Cedex SNIP 97 rue Saint-Lazare 75009 Paris



POINTS CLEFS ET VALORISATION

• Indicateurs de résultats

Les indicateurs de résultats portés dans la convention France Bois Forêt sont réputés respectés:

Indicateur 1 : Aboutissement à un cofinancement minimal de 25 % du coût global de l'action a minima par le SNIP

Le SNIP a participé au financement à hauteur de 25,075.00 €HT ce qui représente plus de 25% du coût global de l'action.

Indicateur 2 : Adhésion au projet de 3 marques commerciales de plaque de plâtre a minima En validant les livrables dont la note le SNIP et par conséquent au moins trois industriels membres du SNIP ont adhéré au projet.

Enjeux de développement durable

L'objectif de la mise à disposition des résultats est de diminuer le coût global de la construction en réduisant le recours aux évaluations individuelles opération par opération (avis de chantiers) concernant la justification des rencontres entre cloisons verticales en plaques de plâtre et éléments bois.

Accès aux résultats complets de cette étude :

www.codifab.fr www.fcba.fr

Pour aller plus loin :

Liens vers d'autres études